

# FONCTIONS PUBLIQUES : UN RENDEZ-VOUS SALARIAL LOURD D'ENJEUX

Publié le 13 juin 2019 - Par Guillaume Lefèvre - CFDT

- **Le rendez-vous salarial se tiendra le 2 juillet.**
- **Le pouvoir d'achat des agents publics sera au cœur des discussions.**
- **Dans le même temps, le projet de loi de transformation de la fonction publique poursuit son parcours législatif.**



photo © Nascimento / Rea

Il était temps ! Voilà des mois que la CFDT-Fonctions publiques appelle le gouvernement à construire et à mettre en œuvre des mesures qui permettent une juste reconnaissance du travail, des compétences et de l'investissement professionnel de l'ensemble des agents publics. Elle l'a rappelé le 4 juin lors du conseil commun de la fonction publique. Le jour même, le secrétaire d'État Olivier Dussopt confirmait la tenue du rendez-vous salarial le 2 juillet. Un rendez-vous inscrit dans le protocole PPCR, très attendu par les agents publics, pour qui 2018 a été une nouvelle année de

vaches maigres. Une première réunion technique se tiendra le 18 juin et permettra à chaque organisation syndicale de réaffirmer ses propositions.

## **Redonner le pouvoir de vivre aux agents publics**

Prête, la CFDT a d'ores et déjà transmis son cahier revendicatif. Elle appelle le gouvernement à reconnaître et valoriser le travail des agents, dont le pouvoir d'achat est malmené ces dernières années : gel de la valeur du point, rétablissement du jour de carence, augmentation de cotisation retraite, absence de mise en œuvre de la prime exceptionnelle... La liste est longue.

Pour Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT-Fonctions publiques, cette situation n'est plus tenable. « Nous savons que les inquiétudes et préoccupations des agents publics portent sur leur pouvoir d'achat et nous attendons des signes forts. Le gouvernement ne peut pas prendre le risque de laisser les fonctionnaires à l'écart des mesures favorisant le pouvoir d'achat. » Une mise en garde alors que le gouvernement laisse entendre que ses marges financières se sont amoindries du fait des réponses apportées au mouvement des gilets jaunes. Lors du rendez-vous de juillet, la CFDT demandera des mesures générales : augmentation de la valeur du point, attribution uniforme du point d'indice, suppression du jour de carence. Et veillera à ce que l'ensemble des agents publics en bénéficient réellement. Car, rappelle Mylène Jacquot, « dans la fonction publique hospitalière, par exemple, certaines mesures du rendez-vous salarial de 2018 n'ont toujours pas été mises en œuvre ! ».

### **Le projet de loi examiné au Sénat**

Le projet de loi de transformation de la fonction publique poursuit son parcours législatif. Après son adoption fin mai par les députés, le texte – examiné par les sénateurs à partir du 18 juin – pourrait être adopté courant juillet. La mobilisation de ces derniers mois a certes permis d'obtenir quelques inflexions, comme la mise en place d'une prime de précarité pour les CDD d'un an et moins. « Mais nous sommes encore très loin du compte ! Et les quelques évolutions ne modifient pas l'équilibre global du texte. Le projet actuel ne reconnaît pas les agents publics à leur juste valeur, il ne renforce pas le dialogue social et n'améliore pas les services rendus aux usagers », déplore Mylène Jacquot. À ce stade, trop peu de garanties collectives permettent de lutter contre la précarité et de sécuriser les parcours professionnels des agents. Et les conditions de mise en place d'une instance unique issue de la fusion des comités techniques et CHSCT risquent de nuire au dialogue social. D'ici à l'adoption définitive du texte, la CFDT-Fonctions publiques poursuivra son travail auprès des élus. Avec ce message : « Des agents respectés, un dialogue social et des services publics de qualité ».

L'égalité professionnelle sera également au cœur des discussions. Pour la CFDT, il est urgent que le gouvernement s'engage dans la mise en œuvre de l'égalité entre les femmes et les hommes, tant en matière de rattrapage salarial que de déroulement de carrière. En 2015, l'écart de salaire était encore de 18,2 % (chiffres DGAFP) avec de fortes disparités selon que les

agents relèvent de la fonction publique territoriale (10,2 %) ou de l'hospitalière (26,4 %). Quant aux postes d'encadrement et de direction, ils ne sont occupés qu'à 35 % par des femmes alors qu'elles représentent 62 % des effectifs.

Lors du conseil commun de la fonction publique, Olivier Dussopt s'est dit favorable à l'ouverture d'une discussion sur la compensation de la hausse de la CSG. Les organisations syndicales n'en attendaient pas moins. « Dès 2020, le dispositif de compensation sera dégressif, explique Mylène Jacquot. C'est inacceptable ! Le gouvernement devra s'engager à ce que le montant de la compensation tienne compte des situations individuelles et soit révisé au moins tous les ans. » Concernant la protection sociale complémentaire des agents, le gouvernement a accepté d'ouvrir le chantier de la participation financière des employeurs en matière de santé et de prévoyance. Mais les discussions n'ont été entamées que sur le bilan de l'existant. Une aberration aux yeux de Mylène Jacquot, qui exigera « des engagements forts sur ce sujet dès le rendez-vous salarial de 2020 ».

### **Mobilités : des mesures aussi pour les agents publics !**

Dernier sujet d'actualité, les mobilités domicile-travail seront aussi à l'ordre du jour de ce rendez-vous salarial. Alors que le sujet est en discussion au Parlement avec le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM), la CFDT-Fonctions publiques entend faire appliquer par les employeurs publics des obligations en matière de mobilités durables. Aussi revendique-t-elle une indemnité de 400 euros par an bénéficiant aux agents qui utilisent un vélo afin de se rendre au travail. Et demande la mise en place d'une indemnité pour ceux ayant recours au covoiturage. « Dès la promulgation de la loi d'orientation des mobilités, nous exigerons la mise en place de plans interentreprises ou interadministrations pour trouver les solutions de transports répondant aux besoins des agents et à l'objectif de la transition énergétique », prévient Mylène Jacquot. De quoi redonner à chacun un peu de pouvoir de vivre.

Par Guillaume Lefèvre